

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 06 mai 2019 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2019-04-15

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le quinzième jour du mois d'avril de l'an deux mille dix-neuf à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no.2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Madame Annie Gagnon conseillère district no. 4  
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Le conseiller Bruno Lavallée a motivé son absence.

Rs.2019-04-145

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 avril 2019, avec les modifications suivantes :

#### **AJOUTER :**

#### **5.6 Résolution pour un délai supplémentaire.**

#### **14.1 Adjudication du contrat pour services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux – Réfection de la rue de Roxton.**

#### **15.2 Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte – Piste cyclable – 2018-2019.**

#### **18.1 Résolution pour mandater la MRC d'Acton afin d'apporter des modifications au règlement de zonage 069-2003 (zones 144 à 150).**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-146

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01**

## **AVRIL 2019.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 01 avril 2019 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 01 avril 2019 tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **CORRESPONDANCE.**

Rs.2019-04-147

### **DEMANDE DU CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE.**

Attendu que le Club Optimiste d'Acton Vale dépose une demande au conseil pour avoir l'autorisation d'utiliser le parc Donald Martin le 20 avril prochain de 9h à 12h, pour la tenue d'une chasse aux œufs de Pâques pour les jeunes de 0 à 7 ans;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville autorise le Club Optimiste à utiliser le parc Donald Martin, le samedi 20 avril 2019 de 9h à 12h, pour la tenue d'une chasse aux œufs de Pâques pour les jeunes de 0 à 7 ans;

Que les organisateurs voient à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif au Club Optimiste.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PAR LA FOIRE AGROALIMENTAIRE.**

La Foire Agroalimentaire tiendra sa 22<sup>e</sup> édition, les 6 et 7 juillet prochain et dépose une demande de participation financière ou toute autre forme de commandite qui pourrait mieux convenir à la Ville.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2019-04-148

### **DEMANDE D'UTILISATION DU CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS.**

Attendu qu'à la séance du 18 février dernier, le conseil a adopté la résolution 2019-02-056 autorisant madame Vallée à utiliser, les lundis, le préau du parc Donald Martin, avec accès au panneau électrique, pour offrir des soirées de dance country gratuitement;

Attendu que madame Vallée dépose une demande à la Ville de pouvoir utiliser le Carrefour des Générations si la température ne permet pas de donner les cours de danse à l'extérieur les lundis soirs au parc Donald-Martin;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accorde, tel qu'adopté le 18 février dernier, le préau seulement;

Qu'en cas de pluie, les cours seront remis;

Si l'utilisation du Carrefour des Générations est nécessaire, le tout sera en vertu du règlement de tarification no. 345-2018 en vigueur :

<b>CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS</b>		
Salle #1 (avec cuisine) ± 30' x 65' (± 130 personnes)	De 09 h à 00 h	<b>180,00 \$</b>
	Réunion d'une durée maximale de 3 hres (Organisme seulement)	<b>55,00 \$</b>
	Réunion d'une durée maximale de 3 hres (Secteur privé)	<b>75,00 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-149

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE LA FONDATION LA CLÉ SUR LA PORTE.**

Attendu que la Fondation La Clé sur la Porte vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants;

Attendu que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale sont toujours nécessaires pour prodiguer soutien et sécurité aux femmes et enfants qui en sont victimes;

Attendu que la Fondation la Clé sur la porte a toujours sa raison d'exister et qu'une aide financière de la ville est sollicitée;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 100 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 à la Fondation La Clé sur la Porte, à titre d'appui financier à cette dernière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-150

**DEMANDE D'APPUI D'OMNIBUS RÉGION D'ACTON.**

Attendu qu'Omnibus région d'Acton a déposé aux élus, lors du conseil de la MRC d'Acton, une demande de modification à l'entente relative à l'exploitation du service de transport adapté et collectif;

Attendu qu'Omnibus région d'Acton demande les modifications suivantes :

1. Mettre fin à la desserte de la ville de Drummondville (les vendredis).
2. Mettre fin à la desserte de la ville de Granby (les vendredis).
3. Retirer de l'offre de service la desserte de la ville de St-Hyacinthe les mercredis midi.
4. Modifier l'offre de service vers la ville de St-Hyacinthe les vendredis soir, en y ajoutant une clause de réservation minimale de trois personnes, afin d'effectuer le déplacement.
5. Retirer de l'offre de service la mention spéciale de desserte "exceptionnelle" des mardis soir d'été à Acton Vale (mardis show) ayant lieu après la fermeture de l'organisme.

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte les demandes de modifications telles que déposées.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2019-04-151

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU CARREFOUR « ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE ».**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 156 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-494, à Carrefour action municipale et famille, à titre de renouvellement d'adhésion pour 2019-2020;

De désigner la conseillère Suzanne Ledoux à titre de responsable du dossier famille.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-152

**RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT.**

Attendu que le projet de loi no 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q.2017, c.27) [ci-après : La Loi], a été sanctionné le 1er décembre 2017;

Attendu que suite à cette sanction et conformément à l'article 573.3.1.3 de la *Loi sur les cités et villes*, une ville doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique, comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumission publique;

Attendu que la Ville d'Acton Vale souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'adopter, telle que soumise, une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat;

D'autoriser la greffière et le maire à signer, pour et au nom de la Ville, ladite procédure.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-153

**ENGAGEMENT DE LA VILLE D'ACTON VALE ENVERS LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) – RUE INDUSTRIELLE.**

Attendu que le mandat donné à la firme EXP inc. pour la préparation des plans et devis, pour la construction de la rue Industrielle, ainsi que deux rues transversales (réf. : résolution municipale 2018-04-160);

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

De confirmer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, que la Ville d'Acton Vale :

- À mandaté la firme EXP inc. pour la présentation d'une demande d'autorisation et la production de tout engagement en lien avec cette demande;
- s'engage à transmettre au Ministère, au plus tard dans les 60 jours suivant la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant

à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-154

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER MADAME ANNIE GAGNON À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.**

Attendu que le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale aura lieu les 15, 16 et 17 août 2019 au parc Donald Martin;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'autoriser Mme Annie Gagnon à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, pour la tenue du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale les 15, 16 et 17 août 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-155

**RÉSOLUTION POUR UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser un délai supplémentaire pour le démantèlement des abris d'auto temporaire et ce, jusqu'au 30 avril 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt des rapports des départements suivants :

- a) Service incendies – Mars;
- b) Bibliothèque.

**Le conseil prend acte.**

.....Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale

- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2019-04-156

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONGRÈS DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX DU QUÉBEC.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant pour l'inscription de la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, au congrès de la Corporation des Officiers Municipaux du Québec qui aura lieu du 22 au 24 mai 2019, au Centre des congrès de St-Hyacinthe;

De payer, à même le poste budgétaire 02-160-00-494, le coût d'inscription de la congressiste, ainsi que toutes les dépenses inhérentes pour assister audit congrès. Le coût d'inscription est de l'ordre de 790 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-157

**EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE.**

Attendu la recommandation du directeur du Service des incendies et de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de monsieur David Lavallée-Gagné à titre de pompier volontaire au Service des incendies, conditionnel à la passation et la réussite d'un examen médical pré-emploi. Monsieur Lavallée-Gagné a déjà complété sa formation de pompiers I en 2010. Sa date d'embauche sera effective dès la réception des résultats médicaux. La rémunération du candidat sera selon les conditions salariales de la convention collective.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-158

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE LETTRE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 1862 – HORAIRE ESTIVAL À DURÉE DÉTERMINÉE.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'accepter, telle que déposée par la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications, une lettre d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1862, ayant pour objet « Horaire estival à durée déterminée »;

D'autoriser la directrice générale et la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications à signer, pour et au nom de la ville, ladite lettre d'entente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-159

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA COORDONNATRICE — BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE À DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE « L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2019-2020 ».**

Attendu que les demandes d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications se font maintenant en ligne;

Attendu que le ministère de la Culture et des Communications exige pour l'*Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* une résolution municipale désignant le responsable de la bibliothèque, madame Sophia Bédard, comme personne contact pour déposer cette demande;

Attendu que le montant total du projet pour 2019-2020 est de 26 200 \$;

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu que la Ville d'Acton Vale autorise la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'*Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* et de désigner madame Nathalie Ouellet, directrice générale, comme mandataire et signataire aux fins de ce projet et madame Sophia Bédard comme personne-contact;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à porter le financement de la totalité du projet d'acquisition au montant de 26 200 \$ incluant la contribution du ministère de la Culture et des Communications.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-160

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX - RÉFECTION DE LA RUE DE ROXTON.**

Attendu le résultat de l'analyse des offres reçues par le comité de sélection requis par l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* en raison de l'obligation d'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres;

Attendu que les membres du comité de sélection recommandent d'octroyer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle de la qualité - Réfection de la rue de Roxton, à *Englobe*, car cette dernière a obtenu le meilleur pointage;

Attendu que ce projet fait l'objet d'une participation financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

Attendu que l'adjudication du contrat est conditionnelle à l'autorisation du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec.;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

De conclure un contrat de service avec la firme *Englobe* ayant obtenu le meilleur pointage en fonction des critères de sélection établis dans les documents d'appel d'offres et que l'adjudication du contrat est conditionnelle à l'autorisation du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec.;

Les honoraires de ladite firme pour ce mandat sont établis selon un prix unitaire estimé à un coût total de 30 765 \$, plus taxes;

D'adjuger le contrat relatif au contrôle de la qualité des matériaux, tel qu'au bordereau de soumission, pour un montant de 30 765 \$ plus taxes et ce, conditionnellement à l'autorisation du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec.;

De financer cette dépense au poste 22-400-10-000 à même les sommes prévues au règlement d'emprunt 333-2018 approuvé par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

D'autoriser la directrice générale à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-161

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE JEUX D'EAU.**

Attendu que la Ville a procédé, le 9 avril 2019 à 11 h à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour la fourniture de jeux d'eau;

Attendu que la Ville a reçu deux (2) soumissions;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 39 726.94 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 pour la fourniture de jeux d'eau;

De financer cette dépense à même les surplus libres;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : **Tessier Récréo-Parc** au coût de 39 726.94 \$, plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2019-04-162

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – PISTE CYCLABLE – 2018-2019.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a adopté la résolution 2018-03-103 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte, pour la partie de La Campagnarde située à l'intérieur des limites de la ville – 2018-2019;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'adresser avec la présente résolution les pièces justificatives conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

De confirmer que les travaux ont été exécutés conformément auxdites dépenses et ce, entre le printemps et l'automne 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

.... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2019-04-163

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA MRC D'ACTON AFIN D'APPORTER DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 069-2003 (ZONES 144 À 150).**

Attendu que plusieurs nouveaux produits de revêtement extérieurs, de meilleures qualités, ont fait leur apparition sur le marché;

Attendu que plusieurs citoyens ont fait la demande auprès de la Ville, afin de pouvoir y installer cesdits nouveaux produits;

Attendu que la Ville désire modifier le règlement de zonage pour les zones 144 à 150, afin de modifier le paragraphe b) de l'article 14.6.1, chapitre 14, pour que soit interdit les revêtements d'aluminium et d'acier avec fixations apparentes et le vinyle;

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De mandater le Service d'Urbanisme de la MRC d'Acton afin de modifier le règlement de zonage no. 069-2003, pour les zones 144 à 150, afin de modifier le paragraphe b) de l'article 14.6.1, chapitre 14.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...VARIA

Rs.2019-04-164

**VOTE DE FÉLICITATIONS.**

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu :

Que la Ville adresse ses plus sincères félicitations aux Lions d'Acton Vale, catégorie midget A, qui ont remportés les championnats Interrégionaux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**

La période de questions débute à 20 h 10.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15)

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date